

République Démocratique du Congo





FONDS NATIONAL D'ENTRETIEN ROUTIER

Etablissement Public créé par la Loi n°08/006-A du 07 juillet 2008 et le Décret n°08/27 du 24 décembre 2008

Le Directeur Général

Kinshasa, le

N/Réf.: 0.3 ... /FONER/DG/PBN/DA/SK/ F. J. /2025

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR LE POSTE DE CHEF DE SERVICE DE RECOUVREMENT

1. Contexte

La République Démocratique du Congo est un vaste pays, avec un réseau routier estimé à 156 000 km. Pour assurer le financièrement de l'entretien de ce réseau routier, le Gouvernement de la RDC, à l'instar d'autres pays africains, a mis en place, par la loi n° 08/006—A du 07 juillet 2008 un Fonds National d'Entretien Routier, « FONER » en sigle. Et par le Décret n° 08/27 du 24 décembre 2008, il a été créé un établissement public dénommé Fonds National d'Entretien Routier, en sigle « FONER » tel que modifié et complété à ce jour afin d'administrer ce fonds.

Le FONER a pour mission principale de collecter et d'administrer le fonds destiné à l'entretien et à la gestion du réseau routier du territoire national.

En vue de répondre efficacement à sa mission de collecte des fonds, ses services de mobilisation ont été restructurés pour l'adapter à son environnement institutionnel.

C'est dans ce contexte qu'il est prévu le recrutement d'un Chef de Service de Recouvrement.

Localisions: Kinshasa

Type contrat : Contrat à Durée Indéterminée avec une clause d'essai de 3 mois

2. Fonctions principales

Sous l'autorité hiérarchique du Directeur des Recettes, le Chef de service de Recouvrement a pour mission principale de gérer et d'optimiser le processus de recouvrement des créances du FONER. Il est responsable de la mise en place de stratégies et de procédures efficaces pour minimiser les impayés et maximiser les encaissements. Il garantit que toutes les sommes collectées soient correctement encaissées. Il a sous sa supervision directe une équipe de 2 collaborateurs.

A ce titre, le Chef de service de Recouvrement est appelé à assurer les taches spécifiques suivantes :

- Diriger et motiver l'équipe pour atteindre les objectifs fixés ;
- Participer à la mise en place d'une politique en matière des risques (identification des risques stratégiques et établissement de mesures de gestion et d'atténuation des risques identifiés) et développer des stratégies qui en résultent;
- Participer au développement et à la mise en œuvre des stratégies pour maximiser les recettes collectées;
 - Superviser le suivi des encaissements des recettes FONER collectées ponctuellement et recouvrées après poursuites;
 - Participer à la préparation des prévisions budgétaires en recettes et dépenses et le plan de trésorerie du Service;
 - Effectuer les missions de recouvrement des redevances ;
 - Assurer le suivi des situations litigieuses liées à la perception des ressources ;

- Superviser le rapprochement entre les recettes constatées et celles portées dans les extraits bancaires du FONER et s'assurer de l'apurement;
- Suivre l'émission de l'Avis de Mise en Recouvrement (AMR) après expiration de l'échéance fixée lors d'une notification;
- Procéder au décernement des contraintes à l'huissier pour signification des commandements;
- Effectuer les saisies (Scellés, Avis à Tiers Détenteurs);
- Elaborer le rapport d'activités périodique du service et participer à la préparation des rapports trimestriel et annuel d'activités du FONER.

3. Profil et compétences requises

Le Chef de service de Recouvrement, de nationalité congolaise (RDC), est un cadre de collaboration, disposant des compétences suivantes :

- Titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur (BAC + 5) en finance, comptabilité, gestion, économie, Droit ou équivalant;
- Maitrise des réglementations fiscales et douanières ;
- Maitrise des procédures et techniques de recouvrement de créances ;
- Maitrise des lois et règlements relatifs au recouvrement des créances;
- Expérience professionnelle utile d'au moins 8 ans dans la mise en œuvre des politiques fiscales et non fiscales ou dans la gestion des questions fiscales ou non fiscales et de recouvrement des fonds dans un organisme public ou une entreprise privée. La même expérience dans un établissement public ou une régie financière serait un atout;
- Capacité à travailler dans un environnement informatisé: Bonne pratique de logiciels de gestion des opérations d'une entreprise, et de la suite bureautique Microsoft (Excel, Word, Powerpoint, Outlook, Internet...);
- Expérience professionnelle minimum de trois (3) ans au sein d'un service de recouvrement des régies financières nationales ou provinciales serait un atout.

4. Dépôt de candidatures :

Le (la) candidat (e) intéressé (e) doit fournir : 1) Un Curriculum vitae à jour ; 2) Une lettre de motivation (2 pages max) ; 3) Des copies certifiées des diplômes et tout autre document jugé important.

Les intéressés peuvent obtenir (et sont invités à le faire) les termes de référence complets à l'adresse ci-dessus, les jours ouvrables de lundi à vendredi de 9 h 00 à 16 h 00, heures locales, ou sur le site internet du FONER: www.foner.cd.

Les candidatures reçues seront évaluées conformément au profil défini. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour les interviews.

Pierre BUNDOKÉ NDONGALA

Direction Généra

Cliquez ici pour télécharger les TDRs - format PDF

Retour à la liste